

Recyclage à l'habilitation électrique B0L - Exécutant et chargé de réparation - Véhicules et engins

Actualisez vos compétences et sécurisez vos interventions sur les véhicules et engins électriques ou hybrides grâce au recyclage B0L. Cette formation permet aux exécutants et chargés de réparation de réviser les prescriptions de la NF C 18-550, de maîtriser les limites de leur habilitation et d'adopter les bons réflexes lors des opérations d'ordre non électrique exposant au risque électrique.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :

- maintenir les compétences des salariés titulaires d'une habilitation **B0L Exécutant et/ou B0L Chargé de réparation** ;
- actualiser les pratiques de prévention lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules et engins électriques ou hybrides ;
- réduire les risques d'accident, d'électrisation, d'incendie ou de détérioration des équipements ;
- contribuer au respect des prescriptions de la **NF C 18-550** et des procédures internes de sécurité ;
- vérifier l'aptitude des participants à travailler dans les limites de leur niveau d'habilitation ;
- harmoniser les pratiques professionnelles et renforcer la culture de prévention au sein des équipes ;
- fournir à l'employeur les éléments nécessaires à la décision de renouvellement du titre d'habilitation électrique.

Les + métier

Recyclage habilitation électrique B0L à Chassieu, près de Lyon : actualisez les compétences pour intervenir sur véhicules et engins électriques ou hybrides.



Public Visé

Personnel amené à réaliser ou à encadrer des opérations d'ordre non électrique sur des véhicules ou engins électriques, hybrides ou thermiques comportant une source d'énergie électrique embarquée, notamment : Mécaniciens et techniciens de maintenance ; Carrossiers, peintres et préparateurs de véhicules ; Agents d'entretien et opérateurs d'atelier ; Personnels de production ou de logistique intervenant à proximité de véhicules ou d'engins ; Exécutants titulaires d'une habilitation B0L ; Responsables d'équipe, chefs d'atelier ou chargés de réparation titulaires d'une habilitation B0L. Cette formation s'adresse aux salariés devant renouveler une habilitation B0L Exécutant et/ou B0L Chargé de réparation.



Pré Requis

- Être titulaire ou avoir été titulaire d'une habilitation électrique **B0L Exécutant et/ou B0L Chargé de réparation**, délivrée à la suite d'une formation initiale ou d'un précédent recyclage ;
- présenter, dans la mesure du possible, le dernier **titre d'habilitation**, l'avis après formation ou l'attestation de formation correspondante ;
- être amené à réaliser ou à encadrer des **opérations d'ordre non électrique** sur des véhicules ou engins électriques, hybrides ou thermiques comportant une source d'énergie électrique embarquée ;
- connaître les opérations professionnelles confiées et l'environnement de travail concerné ;
- être capable de comprendre les consignes de sécurité et de communiquer en français.

Le recyclage ne peut être validé que pour des symboles et un champ d'application de même nature que ceux de l'habilitation initiale. Toute extension vers un autre symbole ou vers de nouvelles opérations nécessite une formation complémentaire adaptée.

À la charge de l'employeur : vérifier l'aptitude du salarié à occuper son poste et communiquer à EVINCEL, avant la formation, les symboles visés, les tâches confiées, les types de véhicules ou d'engins concernés et les caractéristiques de l'environnement de travail. L'habilitation définitive reste délivrée par l'employeur après la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

actualiser ses connaissances relatives au risque électrique sur les véhicules et engins électriques ou hybrides ;
identifier les composants électriques, les sources d'énergie embarquées et les zones présentant un risque électrique ;
distinguer les opérations autorisées et les limites d'intervention associées à l'habilitation B0L Exécutant ou B0L Chargé de réparation ;
analyser les risques électriques liés à une opération d'ordre non électrique sur un véhicule ou un engin ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5B012XLvhlelec-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-550, les instructions de l'employeur et les procédures de l'entreprise ;
organiser ou réaliser une opération d'ordre non électrique en respectant les zones de travail, le balisage et les mesures de prévention ;
adopter la conduite appropriée en cas d'anomalie, d'accident d'origine électrique, d'incendie ou de situation dangereuse.

Parcours pédagogique

Actualisation des connaissances

- évolutions réglementaires et prescriptions de la **NF C 18-550** ;
- retour d'expérience sur les pratiques professionnelles et les éventuelles difficultés rencontrées ;
- effets du courant électrique sur le corps humain ;
- risques d'électrisation, d'électrocution, de court-circuit, d'arc électrique et d'incendie. Véhicules et engins électriques ou hybrides
- identification des différentes sources d'énergie électrique embarquées ;
- repérage des batteries, câbles, connecteurs, composants et circuits électriques ;
- reconnaissance des signalétiques, pictogrammes, couleurs et dispositifs de protection ;
- identification des zones et situations présentant un risque électrique. Habilitation électrique B0L
- rôle et responsabilités du **B0L Exécutant** ;
- rôle et responsabilités du **B0L Chargé de réparation** ;
- limites des opérations d'ordre non électrique autorisées ;
- opérations interdites et situations nécessitant une autre habilitation ;
- documents, instructions et consignes applicables. Préparation et sécurisation des opérations
- analyse des risques avant l'intervention ;
- vérification de l'environnement et de l'état apparent du véhicule ou de l'engin ;
- organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail ;
- choix des équipements de travail et des moyens de protection adaptés ;
- respect des instructions de sécurité et des procédures de l'entreprise. Réalisation des opérations d'ordre non électrique
- mise en application des prescriptions propres aux opérations confiées ;
- respect des distances, des zones de travail et des limites d'intervention ;
- surveillance de l'environnement et détection des anomalies ;
- communication entre le chargé de réparation, l'exécutant et les autres intervenants ;
- compte rendu et traçabilité de l'opération. Conduite à tenir en situation anormale
- réaction face à un véhicule endommagé, une batterie détériorée ou un composant électrique apparent ;
- conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique ;
- procédures d'alerte, de mise en sécurité et de secours ;
- conduite à tenir en cas de dégagement de fumée, d'échauffement ou d'incendie. Applications pratiques et évaluations
- identification des risques sur un véhicule, un engin ou une maquette pédagogique ;
- préparation et balisage d'une zone de travail ;
- mise en situation correspondant aux missions du **B0L Exécutant** et/ou du **B0L Chargé de réparation** ;
- évaluation théorique et évaluation pratique des compétences.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et participative, adaptée à l'expérience professionnelle des participants. Elle alterne :

- des apports théoriques ciblés permettant d'actualiser les connaissances relatives au risque électrique et aux prescriptions de la **NF C 18-550** ;
- une méthode interrogative favorisant les échanges, l'analyse des pratiques et la vérification régulière des connaissances ;
- l'exploitation du retour d'expérience des participants et l'analyse de situations rencontrées dans leur activité ;
- des études de cas portant sur des opérations d'ordre non électrique réalisées sur des véhicules ou engins électriques ou hybrides ;
- des démonstrations commentées par le formateur concernant le repérage des risques, le balisage et l'organisation de la zone de travail ;
- des exercices pratiques et mises en situation représentatives des missions du **B0L Exécutant** et/ou du **B0L Chargé de réparation** ;
- des débriefings individualisés permettant de corriger les écarts, consolider les bonnes pratiques et vérifier la maîtrise des limites de l'habilitation.

Le contenu et les mises en situation sont adaptés aux fonctions

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée à l'aide des moyens pédagogiques suivants :

salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran permettant la diffusion des supports pédagogiques ;
support de formation illustré comprenant des schémas, photographies, vidéos et exemples de situations professionnelles ;
documents pédagogiques relatifs aux prescriptions de sécurité applicables aux véhicules et engins électriques ou hybrides ;
véhicule ou engin électrique/hybride, composants représentatifs ou maquette pédagogique permettant d'identifier les sources d'énergie, les câbles, les connecteurs et les zones présentant un risque électrique ;
équipements de signalisation, de délimitation et de balisage d'une zone de travail ;
outillage et matériels représentatifs des opérations d'ordre non électrique relevant de l'habilitation **B0L** ;
études de cas, fiches de mise en situation, questionnaires d'évaluation théorique et grilles d'évaluation pratique ;
livret ou support pédagogique remis à chaque participant.

Les équipements utilisés lors des exercices sont adaptés aux symboles d'habilitation visés, aux opérations confiées aux participants et aux

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5B012XLvhleec-20260922

exercées, aux symboles d'habilitation visés et aux types de véhicules ou d'engins concernés.

caractéristiques des véhicules ou engins concernés.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :

- l'émargement d'une **feuille de présence par demi-journée**, signée par le participant et le formateur ;
- la vérification de l'assiduité, de la ponctualité et de la participation active aux séquences théoriques et pratiques ;
- le suivi individualisé de la progression par le formateur au moyen de questions, d'exercices, d'études de cas et de mises en situation ;
- la traçabilité des résultats obtenus lors des évaluations théoriques et pratiques ;
- la remise d'une **attestation de fin de formation** mentionnant les objectifs, la durée et les résultats de la formation ;
- la délivrance d'un **avis après formation**, précisant les symboles d'habilitation recommandés au regard des compétences évaluées ;
- le recueil de la satisfaction du participant au moyen d'un questionnaire d'évaluation à chaud.

Le titre d'habilitation électrique est établi et délivré par l'employeur, après prise en compte de l'avis du formateur et vérification de l'adéquation entre les compétences du salarié, son aptitude et les opérations qui lui sont confiées.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention du risque électrique sur les véhicules et engins électriques ou hybrides, maîtrisant les prescriptions de la norme NF C 18-550. L'intervenant dispose d'une expérience professionnelle et pédagogique adaptée aux habilitations BOL Exécutant et BOL Chargé de réparation, ainsi qu'aux opérations réalisées dans les secteurs de la maintenance, de la réparation automobile, de la carrosserie ou des engins.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée au moyen de :

- un **positionnement initial** permettant d'identifier les connaissances du participant, son expérience et les opérations habituellement réalisées ;
- des **évaluations formatives tout au long de la formation**, sous forme de questions orales, d'études de situations, d'exercices et d'observations par le formateur ;
- une **évaluation théorique finale**, réalisée à partir d'un questionnaire sélectionné de manière aléatoire et comportant au minimum **20 questions** portant notamment sur les dangers de l'électricité, les zones de voisinage, les limites de l'habilitation BOL, les mesures de prévention, l'outillage et la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie ;
- une **évaluation pratique**, réalisée après validation de l'évaluation théorique, à partir d'une ou plusieurs mises en situation représentatives des opérations d'ordre non électrique effectuées sur un véhicule ou un engin ;
- l'observation de la capacité du participant à identifier les risques électriques, respecter les limites de son habilitation, appliquer les consignes de sécurité, utiliser le matériel approprié, rendre compte de son activité et réagir face à une situation anormale ;
- pour le **BOL Chargé de réparation**, l'évaluation complémentaire de la capacité à préparer l'opération, organiser, délimiter et signaler la zone de travail, transmettre les instructions et veiller à leur application.

La validation de l'évaluation théorique nécessite l'obtention d'au moins **70 % de bonnes réponses**. Pour l'évaluation pratique, le participant ne doit commettre **aucune erreur majeure ayant une conséquence directe sur la sécurité** et au maximum **deux erreurs mineures**.

À l'issue de la formation, EVINCEL remet une **attestation de fin de formation** ainsi qu'un **avis après formation**, mentionnant les symboles d'habilitation recommandés selon les résultats obtenus. Cet avis ne constitue pas un titre d'habilitation : l'habilitation **BOL Exécuteur et/ou BOL Chargé de réparation** reste délivrée par l'employeur, après vérification de son adéquation avec les opérations confiées au salarié.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'une alimentation électrique et, si possible, d'un écran ou vidéoprojecteur ; un espace pratique sécurisé, suffisamment dégagé, permettant l'organisation et le balisage d'une zone de travail ; un ou plusieurs véhicules ou engins électriques ou hybrides représentatifs de l'activité des participants, disponibles et immobilisés pendant les exercices ; les notices constructeurs, procédures internes, consignes de sécurité et documents techniques applicables aux véhicules ou engins concernés ; les équipements de travail, moyens de balisage et outillages habituellement utilisés pour les opérations d'ordre non électrique ; les équipements de protection individuelle requis par l'entreprise et adaptés aux opérations réalisées ; les informations relatives aux missions confiées aux participants, aux symboles d'habilitation à renouveler et aux éventuelles particularités de l'environnement de travail ; une copie du précédent titre d'habilitation, de l'avis après formation ou de l'attestation de formation de chaque participant, dans la mesure du possible. Les véhicules, engins, équipements et locaux mis à disposition doivent être conformes, accessibles, en bon état et compatibles avec la réalisation des exercices en sécurité. En l'absence de moyens techniques suffisants, les conditions d'organisation et les équipements nécessaires sont définis avec EVINCEL avant la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'adéquation entre les aménagements nécessaires, les exigences de sécurité et les mises en situation pratiques.

Les participants sont invités à signaler leurs besoins spécifiques lors de l'inscription afin de permettre l'étude et la mise en place des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles appropriées.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5B012XLvhleec-20260922

Lorsque les conditions de sécurité ne permettent pas la réalisation de certaines séquences pratiques, une orientation vers une solution ou un organisme adapté pourra être proposée.



Durée

7.00 Heures **1** Jour 2 à 10 participants

Effectif

Durée de mise en pratique : 3.50 Heures



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5B012XLvhlelec-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427